

DEMANDE D'ARRET DE LA POURSUITE DES NEGOCIATIONS DU TAFTA PAR LE GOUVERNEMENT

**INTERBEV se félicite de cette prise de position mais reste mobilisée contre le CETA,
« *petit frère* » du traité transatlantique**

Paris, le 31 août 2016 : Les professionnels de la filière élevage et viandes française, réunis au sein d'INTERBEV, ont pris acte avec satisfaction de l'engagement du Gouvernement français, à travers la voix de son Secrétaire d'Etat au Commerce extérieur Matthias FEKL, à demander l'arrêt « *pur, simple et définitif* » des négociations du traité transatlantique de commerce et d'investissement, mieux connu sous son acronyme TAFTA. Néanmoins, ils restent pleinement mobilisés contre cet accord – que la Commission européenne semble déterminée à conclure – ainsi que contre le CETA, l'accord économique et commercial global entre l'Union européenne et le Canada, aux enjeux et vices parfaitement similaires... pourtant en voie d'être ratifié, avec l'aval de la France.

Tandis que la mobilisation contre le TAFTA - un accord aux effets dévastateurs pour la filière viande bovine européenne contre lequel INTERBEV se bat depuis près de trois ans - n'a cessé de prendre de l'ampleur au cours des derniers mois, aboutissant à la prise de position ferme du Gouvernement exprimée ce mardi 30 août par Matthias FEKL, un autre accord, beaucoup moins médiatique mais tout aussi dangereux, pourrait être ratifié avant la fin de l'année : le CETA, l'accord économique et commercial global entre l'Union européenne et le Canada.

Tout comme le TAFTA, le CETA a été négocié dans la plus totale opacité. Déséquilibré, cet accord est irrespectueux des attentes des citoyens français en matière d'alimentation. En effet, ce sont 65 000 tonnes de viandes bovines canadiennes issues de « feedlots », véritables fermes-usines contenant plusieurs dizaines de milliers de bovins engraisés au maïs OGM, aux farines animales et aux antibiotiques, qui arriveront demain, sans droits de douane, sur le marché européen.

Tout comme le TAFTA, enfin, cet accord contribuera à accélérer, encore un peu plus, la disparition du cheptel de bovins de races à viandes français, et avec lui l'ensemble des services qu'il rend aux populations, aux territoires et à l'environnement.

C'est pourquoi, INTERBEV appelle la Commission européenne à prendre acte du refus de la France de poursuivre les négociations du TAFTA et encourage le Gouvernement et l'ensemble des parlementaires français à s'opposer fermement à la ratification du CETA.

A propos d'INTERBEV

INTERBEV est l'Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes, fondée en 1979 à l'initiative des organisations représentatives de la filière bétail et viandes. Elle reflète la volonté des professionnels des secteurs bovin, ovin, équin et caprin de proposer aux consommateurs des produits sains, de qualité et identifiés tout au long de la filière. Elle fédère et valorise les intérêts communs de l'élevage, des activités artisanales, industrielles et commerciales de ce secteur qui constitue l'une des premières activités économiques de notre territoire.

En savoir plus : www.la-viande.fr / www.interbev.fr